



Douzième Réunion des ministres de la santé des pays océaniens

28-30 août 2017



DOUZIÈME RÉUNION DES MINISTRES DE LA SANTÉ DES PAYS OCÉANIENS

PIC12/T4

Rarotonga (Îles Cook)
28-30 août 2017

16 août 2017

ORIGINAL : ANGLAIS

Maladies non transmissibles, y compris l'obésité de l'enfant

Les maladies non transmissibles (MNT) constituent une charge importante pour les populations et les systèmes de santé du Pacifique. La classe politique a parfaitement conscience de la crise provoquée par les MNT dans le Pacifique.

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies en matière de consommation de tabac et d'activité physique dans certaines régions et dans certains pays insulaires du Pacifique, la situation reste inchangée ou s'est aggravée pour d'autres MNT, notamment l'obésité chez l'enfant. L'ingérence de l'industrie du tabac constitue un problème de plus en plus important. Dans certains pays insulaires du Pacifique, l'application de la législation antitabac existante est limitée. Sur certains territoires, les informations concernant l'ampleur et les causes de l'obésité chez l'enfant sont insuffisantes. Or, celles-ci faciliteraient le renforcement des mesures de prévention.

Les ministres sont invités à prendre note des progrès accomplis et des difficultés qui subsistent, ainsi qu'à approuver : 1) le rapport du Sommet du Pacifique sur les MNT ; 2) la note de cadrage concernant un cadre législatif du Pacifique pour la lutte contre les MNT ; et 3) la version révisée du tableau de bord de l'Alliance du Pacifique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA). Les ministres sont également invités à envisager le renforcement de la coordination plurisectorielle pour la lutte contre les MNT à l'échelon national, la mise en œuvre des actions recommandées par la Commission sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant, ainsi que le renforcement des actions conformes à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

1. CONTEXTE

Les taux de maladies non transmissibles (MNT) dans les populations du Pacifique constituent un obstacle majeur à la concrétisation du concept des îles-santé puisqu'ils ont une incidence sur l'espérance de vie, le coût des soins de santé et le développement économique.

En 2015, le nombre moyen de décès prématurés dus aux MNT s'élevait à près de 394 pour 100 000 dans les pays insulaires du Pacifique¹, tandis que ce chiffre est inférieur à 75 pour 100 000 en Australie et en Nouvelle-Zélande.²

Les 21 pays insulaires du Pacifique se sont engagés, à différents niveaux, à lutter contre les MNT. Il est à noter que la plupart des pays insulaires du Pacifique s'efforcent d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) qui incluent la lutte contre les MNT. La Réunion conjointe des ministres de l'Économie des pays membres du Forum et des ministres de la Santé des pays du Pacifique (Honiara, 2014), le quarante-sixième sommet du Forum des Îles du Pacifique (Port-Moresby, 2015) et le Sommet du Pacifique sur les MNT (Nuku'alofa, 2016) sont autant d'événements qui traduisent eux aussi les engagements de la région en faveur de la lutte contre les MNT.

Cette année, la soixante-dixième Assemblée mondiale de la santé a accepté d'adopter un plan de mise en œuvre pour le rapport de la Commission sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant³.

2. PROGRÈS ET RÉSULTATS

Sommet du Pacifique sur les MNT : Le premier Sommet du Pacifique sur les MNT s'est tenu aux Tonga en juin 2016. Lors de ce Sommet, les dirigeants du Pacifique ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une mobilisation immédiate et accrue afin de lutter contre la crise des MNT dans le Pacifique. Les relevés de conclusion du Sommet ont été acceptés (Annexe A).

Réunions des directeurs de la santé : En avril 2017, lors de la Réunion des directeurs de la santé, les délégués se sont engagés à respecter des calendriers à l'échelon national pour la mise en œuvre des principales recommandations de la Feuille de route relative aux MNT et ont demandé au Secrétariat d'étudier le concept de cadre réglementaire régional sur les MNT ainsi que de déterminer la portée d'un tel cadre en vue d'une présentation lors de la Réunion des ministres de la Santé des pays Océaniens. Une note de cadrage a été élaborée par le Secrétariat pour examen et approbation (Annexe B).

Obésité chez l'enfant : Étant donnée l'importance d'une approche fondée sur la trajectoire de vie et face à la progression des taux d'obésité chez l'enfant dans la plupart des pays insulaires du Pacifique, ces derniers fournissent de plus en plus d'efforts pour faire adopter des modes de vie plus sains aux enfants. Les pays insulaires du Pacifique ont participé à une consultation destinée à étayer le rapport de la

¹ Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu.

² Décès prématurés dus aux MNT (avant l'âge de 70 ans). In: Référentiel de statistiques de l'Observatoire mondial de la santé [site Internet]. Genève : Observatoire mondial de la santé de l'OMS ; 2017 (<http://apps.who.int/gho/data/view.main.2495>, consulté le 15 juin 2017).

³ Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant : plan de mise en œuvre [document numérique]. Genève : siège de l'OMS ; 2017 ([http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70\(19\)-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70(19)-fr.pdf), consulté le 1^{er} juin 2017).

Commission sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant. Les activités menées dans les pays insulaires du Pacifique comprennent notamment : le développement des écoles-santé, la participation proactive des ONG et des communautés ainsi que l'intégration dans les programmes scolaires de la réduction des facteurs de risque comportementaux associés aux MNT.

Facteurs de risque associés aux MNT : Plusieurs pays insulaires du Pacifique ont renforcé la législation antitabac, notamment en exigeant la présence sur les produits du tabac d'avertissemens graphiques concernant les dangers qu'ils représentent pour la santé, en élargissant l'interdiction de fumer dans les lieux publics, en imposant une licence pour la commercialisation des produits du tabac, et en proposant de courtes interventions de sevrage tabagique. Les gouvernements ont augmenté les taxes sur l'alcool, le tabac et certains produits alimentaires tels que les boissons sucrées, tout en réduisant les taxes sur certains produits alimentaires plus sains. Une nouvelle législation concernant la sécurité sanitaire des aliments permet de renforcer les contrôles concernant l'étiquetage et le contenu des produits alimentaires.

Prise en charge des MNT : La mise en œuvre de l'ensemble d'interventions essentielles contre les MNT (« PEN ») dans les soins de santé primaire se poursuit et améliore la prise en charge des MNT. Neuf pays insulaires du Pacifique ont mis en œuvre le protocole PEN dans des cliniques non spécialisées dans le traitement des MNT, par exemple dans des établissements traitant les tuberculeux ou encore dans des établissements de santé maternelle et infantile.

Approche plurisectorielle : Plusieurs pays insulaires du Pacifique ont organisé des réunions de concertation multipartites de haut niveau et élaboré des plans nationaux plurisectoriels de lutte contre les MNT en adoptant une approche qui englobe l'ensemble des pouvoirs publics et de la société.

Suivi de l'évolution des MNT : Afin de renforcer les mécanismes de redevabilité mutuelle pour le suivi de la lutte contre les MNT, l'Alliance du Pacifique (MANA) a élaboré un outil de suivi (« tableau de bord ») à partir des mesures acceptées et recommandées pour la prévention et la prise en charge des MNT⁴. Lors de la Réunion 2017 des directeurs de la santé, les révisions apportées au tableau de bord ont été acceptées, et les participants ont demandé à la Réunion des ministres de la Santé des pays Océaniens d'examiner la version révisée du dictionnaire de données du tableau de bord de l'Alliance en vue de l'approuver (Annexe C).

Données liées aux MNT : Depuis la onzième Réunion des ministres de la Santé des pays Océaniens, neuf pays insulaires du Pacifique ont mis en œuvre l'approche STEPwise pour la surveillance ou ont mené des enquêtes hybrides sur les MNT, et deux enquêtes hybrides sont en cours.

⁴ Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020. In: Maladies non transmissibles et santé mentale [site Internet]. Genève : siège de l'OMS ; 2013 (http://www.who.int/nmh/events/ncd_action_plan/en/, consulté le 1^{er} juin 2017).

Noncommunicable Disease Progress Monitor 2015 (Suivi de l'évolution des maladies non transmissibles 2015). In: Maladies non transmissibles et santé mentale [site Internet]. Genève : OMS ; 2015 (<http://www.who.int/nmh/media/ncd-progress-monitor/en/>, consulté le 1^{er} juin 2017)

Non-Communicable Disease (NCD) Roadmap Report (Rapport concernant la feuille de route relative aux maladies non transmissibles [MNT]). In: Documents et rapports de la Banque mondiale [site Internet]. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale ; 2014 (<http://documents.worldbank.org/curated/en/534551468332387599/Non-Communicable-Disease-NCD-Roadmap-Report>, consulté le 1^{er} juin 2017).

3. ENJEUX

Obésité chez l'enfant : Bien que les données sur la prévalence de l'obésité dans certains groupes d'âge existent pour un certain nombre de pays insulaires du Pacifique, des lacunes importantes ont été constatées, notamment en ce qui concerne les enfants de moins de 13 ans. Le rapport et le plan d'action de la Commission sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant⁵ contiennent des recommandations d'interventions visant à prévenir et à réduire l'obésité chez l'enfant. Celles-ci correspondent aux recommandations existantes concernant la prévention des MNT. Toutefois, le rapport de la Commission sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des actions multiples, soutenues et plurisectorielles afin de réduire et de prévenir efficacement l'obésité chez l'enfant. Dans les domaines mis en avant par le rapport, des lacunes importantes subsistent dans les pays insulaires du Pacifique, et la plupart d'entre eux n'ont pas fourni d'efforts visant à réduire la disponibilité des aliments néfastes pour la santé ainsi que leur accès en dehors du contexte scolaire.

Facteurs de risque associés aux MNT : Presque tous les pays insulaires du Pacifique ont adopté des législations antitabac, mais beaucoup d'entre elles présentent des lacunes pouvant nuire à l'efficacité éventuelle des mesures existantes de lutte contre le tabagisme. L'ingérence de l'industrie du tabac complique encore davantage la lutte contre le tabagisme en entravant tous les efforts visant à renforcer la législation. De plus, dans beaucoup de pays insulaires du Pacifique, la législation antitabac existante est mal appliquée, et la prise en charge des services de sevrage tabagique est insuffisante, ce qui s'explique en grande partie par la limitation des ressources humaines et fiscales. Dans la plupart des pays insulaires du Pacifique, il reste très difficile de renforcer les mesures fiscales destinées à faire en sorte que la population adopte un régime alimentaire plus sain et réduise sa consommation d'alcool.

Prise en charge des MNT : Bien que l'adaptation et l'adoption des protocoles PEN aient connu une bonne progression à l'échelon national dans les pays insulaires du Pacifique, il reste difficile d'assurer l'homogénéité des prestations de service au sein de chaque pays. Parmi les facteurs sous-jacents figurent la disponibilité des médicaments et des technologies sur certains territoires ainsi que la rotation du personnel, des facteurs aggravés par le faible suivi de leurs conséquences.

Surveillance et suivi des MNT : De manière générale, la surveillance et le suivi des MNT s'améliorent. Cependant, les principales données utilisées sont essentiellement fournies par des enquêtes. Or, compte tenu des lacunes dans les données provenant des systèmes d'information sanitaire de certains pays insulaires du Pacifique, un suivi accru au sein des écoles et des centres de santé s'avèreraut utile. Il est également essentiel de renforcer les capacités d'interprétation et d'utilisation des données.

4. ORIENTATIONS FUTURES

4.1 Recommandations à l'intention des gouvernements :

Les participants à la douzième Réunion des ministres de la Santé des pays Océaniens peuvent envisager de :

- examiner les documents suivants en vue de leur approbation :

⁵ Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant [document numérique]. Genève : Siège de l'OMS ; 2016 (http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/206451/1/9789242510065_fre.pdf, consulté le 1^{er} juin 2017).

- le rapport final du Sommet du Pacifique sur les MNT (Annexe 1) ;
- la note de cadrage concernant la proposition de cadre législatif du Pacifique pour la lutte contre les MNT (Annexe 2) ;
- la version révisée du tableau de bord de l'Alliance du Pacifique pour le suivi de la lutte contre les MNT, puis surveiller l'évolution des actions liées aux MNT dans les pays insulaires du Pacifique grâce au dictionnaire de données du tableau de bord de l'Alliance (Annexe 3).

Les gouvernements peuvent envisager de :

- redynamiser ou renforcer la coordination plurisectorielle pour la lutte contre les MNT, et y inclure des actions renforcées pour lutter contre l'obésité chez l'enfant dans le cadre de programmes existants (exemple : écoles-santé) ;
- mettre en place le cadre de l'OMS pour la mise en œuvre de l'ensemble de recommandations concernant le marketing des aliments et des boissons non alcoolisées pour les enfants⁶ ;
- assurer la collecte des données sur l'obésité chez l'enfant et fixer des cibles nationales pour mettre fin à l'obésité chez l'enfant à partir de ces données grâce à la généralisation de la surveillance de routine des enfants⁷ ;
- prendre des mesures destinées à faire progresser la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac afin d'évoluer vers un Pacifique sans tabac, par exemple en appliquant des mesures visant à éviter l'ingérence de l'industrie du tabac grâce à une législation antitabac, en mettant en place des codes de conduite dans les services publics, ou en adoptant d'autres politiques dans ce domaine ;
- affecter les recettes fiscales découlant de l'application des lois relatives à la santé (exemple : amendes infligées dans le cadre de la législation antitabac) à des programmes de santé (exemple : lutte antitabac) et renforcer les mesures fiscales destinées à faire en sorte que la population adopte un régime alimentaire plus sain et réduise sa consommation d'alcool ;
- améliorer la prise en charge des MNT grâce aux protocoles PEN (ou à des protocoles semblables) en s'efforçant d'assurer des prestations de service équitables et homogènes pour tous les sous groupes de population.

4.2 Recommandations à l'intention des partenaires du développement

Les partenaires du développement peuvent envisager de :

- aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer, à mettre en œuvre les stratégies et les plans nationaux de lutte contre les MNT, ainsi qu'à en effectuer le suivi ;
- poursuivre leurs efforts visant à accroître la collaboration et la coordination, par exemple dans le cadre du Groupe thématique régional des Nations Unies sur les MNT ;

⁶ A framework for implementing the set of recommendations on the marketing of foods and non-alcoholic beverages to children (Cadre pour la mise en œuvre de l'ensemble de recommandations concernant le marketing des aliments et des boissons non alcoolisées pour les enfants). In: Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé [site Internet]. Genève : OMS ; 2012

(http://www.who.int/dietphysicalactivity/framework_marketing_food_to_children/en/, consulté le 1^{er} juin 2017)

⁷ Action C du Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant [document numérique]. Genève : Siège de l'OMS ; 2016. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/206451/1/9789242510065_fre.pdf, consulté le 1^{er} juin 2017

- encourager les possibilités de collaboration et de développement d'un réseau à l'échelle internationale pour les pays insulaires du Pacifique, tout en défendant le statut et les besoins de ces pays sur la scène mondiale ;
- soutenir les pays insulaires du Pacifique en renforçant la surveillance des facteurs de risque associés aux MNT chez les enfants en âge d'aller à l'école primaire.